

colorchecker CLASSIC



x-rite

mm

Ms ~~MS~~

~~46~~ 852

~~E~~

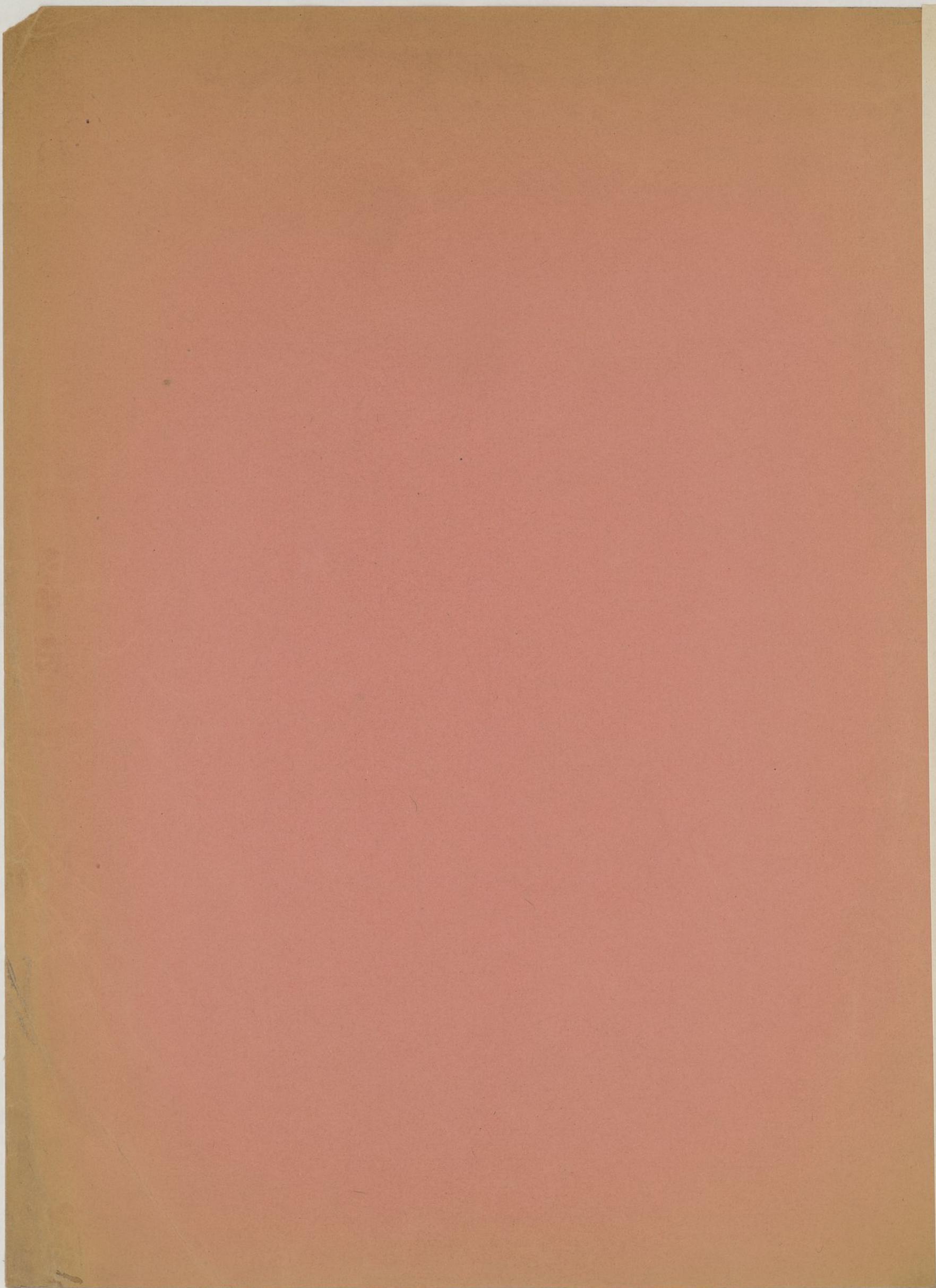
Bibliothèque de l'Institut

Papiers de Condorcet

Apologie ou Justification

(1793-94)

Fragments déjà publiés



Condorcet .

| |
|------|
| R |
| 6969 |
| (4.) |
| in-4 |

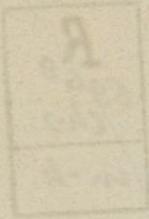
—

852

Apologie .

—

Imprimé
T. I. de l'éd. Anap



Concord

822

Harvard

quitté avec
prière pour
écrire les quittés
Des progrès
de l'esprit
humain

47

Comme j'ignore si je survivrai à la crise actuelle, j'écris
devoirs à ma femme, à ma fille, à mes amis, qui pourraient
être victimes des calomnies répandues contre ma mémoire et
une exposition simple de mes principes et de ma conduite
pendant la révolution. Elle peut avoir un autre avantage,
celui d'empêcher que l'exemple des injustices que j'ai
essuyées ne décourage quelque ami de la liberté, celui
d'une justice même tardive peut les aider à s'élever
comme moi au dessus de l'opinion des contemporains.

Persuadé depuis longtemps que l'espèce humaine
est indéfiniment perfectible et que ce perfectionnement
si vite nécessaire de l'état actuel des connaissances et de
sociétés ne peut être arrêté que par des révolutions
philosophiques dans le globe, je regardais le soin de tracer
les progrès comme une des plus douces occupations, comme
un des premiers devoirs de l'homme qui a fortifié son
raison par l'étude et par la méditation.

Je croyais qu'une Constitution ou toute les lois
préparées par un petit nombre d'hommes choisis par tous
les citoyens, seraient présentées ensuite à tous acceptation
ou l'action du Gouvernement réduite à une grande simplicité
se bornerait à quelques points économiques très peu
étendus, et ainsi le terme vers lequel devaient tendre
toutes les institutions politiques, et qu'on pouvait s'en
approcher avec d'autant plus de rapidité que la main
entière des peuples serait plus éclairée.

Je pensais que toutes les lois devaient être des
conséquences évidentes du droit naturel, de manière qu'il
ne restât à l'opinion ou à la volonté du rédacteur qu'à
détacher des dispositions de pure construction ou
de forme dans lesquelles même, et qu'elles présentent
d'arbitraire devait successivement disparaître.

Je croyais enfin que le moyen de
s'approcher successivement et promptement de ce dernier



Le projet était de ne pas devancer assez loin l'opinion
commune pour la heurter et lui rendre odieuse les
institutions utiles qu'elle aurait sollicitées
au bout de quelque temps si on lui eut laissé le temps de
se former.

Au moment de la révolution, l'égalité absolue
entre les citoyens, l'unité du corps législatif, la
nécessité de soumettre une Constitution à l'acceptation
immédiate du peuple, la nécessité d'établir des
assemblées périodiques qui pussent changer cette
Constitution, et de donner aussi au peuple un moyen
de faire convoquer ses assemblées lorsqu'il croirait
sa liberté menacée ou ses droits violés par le
pouvoirs existant me parurent devoir être la
base de la nouvelle organisation sociale.

L'idée surtout d'organiser un moyen pour le
peuple d'exprimer son vœu sur la nécessité d'une
réforme quelconque telle que jamais une innovation
ne fut nécessaire me paraissait aussi utile qu'elle
était en quelque sorte nouvelle du moins pour le
très grand nombre.

C'est surtout principalement ces vérités que j'ai
cherché à répandre par un assez grand nombre
d'ouvrages.

L'Assemblée Constituante se hâta d'établir
une royauté héréditaire, un Roi inviolable et
même Sacré, un veto Royal, et elle fit dépendre
le droit de cité et les autres droits politiques de la
quotité des impositions.

J'étais représentant de la Commune de Paris
lorsque cette dernière loi fut décrétée, et l'adresse
présentée au nom de cette Commune pour demander
la réforme de cette loi est mon ouvrage. J'en
montrai jusqu'à l'évidence les dangers et
surtout l'absurdité. A l'époque de la révision
on détruisit seulement la loi du marc d'argent
que des caricatures avaient rendue ridicule,

mais on augmenta la taxe sur les papiers.
Je combattis cette disposition nouvelle. Je soutins que
qui avait sur un territoire une habitation soit en propre
soit par location dont il ne peut être arbitrairement dépossédé
devait jouir du droit de cité. Ce principe a été consacré
équivalamment par la loi du 10 août 1792. 48

L'opinion générale ne permettait guère de s'élever
avec utilité contre les diverses prérogatives royales qui
souillaient la pureté des principes constitutionnels et
contre disaient la déclaration des droits. Je me contentai
de chercher et de proposer quelque moyen d'en
diminuer les inconvénients. Pour exemple je
développai l'opinion que le pouvoir exécutif devait être
absolument dépendant du premier corps constituant
de celui dont le mode d'action n'aurait pas été réglé
dans une convention antérieure, et qu'ainsi
l'assemblée constituante devait nommer le ministre.
Je proposai de régler la formation d'une liste d'éligibles
dans laquelle le Roi serait forcé de choisir ce qui
affaiblissait le danger des mauvais choix.

J'avais rempli avec exactitude les fonctions de
représentant de la commune et j'y étois regardé comme
un des amis de la liberté. Je recevois en conséquence
des reproches (Je parle point ici de ceux des aristocrates)
l'un d'avoir écrit contre le pacte de famille, et d'avoir
par là voulu troubler la France et l'Espagne. J'avais
dit seulement que l'alliance avec l'Espagne devait être
conservée si elle étoit utile, mais qu'il falloit l'appuyer
sur des bases qui ne fussent pas une violation
perpétuelle du droit des peuples et j'avois allégué
raison que d'après le pacte de famille, c'est
au jour d'hui au Roi et aux princes émigrés que
l'Espagne doit des secours. Le second reproche étoit
d'avoir combattu la création des anagnans. Je ne
sais par quelle raison les hommes qui dominoient
alors la portion la plus populaire de l'assemblée
constituante avoient fait d'une affaire de forme
une question patriotique, ni comment ils avoient

seraient qu'on ne pouvait vendre les biens nationaux sans
un bon organisant le papier monnaie d'une certaine manière
une discussion sérieuse entre les hommes, qui entendait ces
ces objets eut amené un bon système. En y faisant
intervenir les mouvements populaires, on est parvenu à
faire triompher son opinion, mais on s'est mis dans
la nécessité d'agir au hasard. On a gâté ce que
l'établissement d'un papier monnaie s'éloignaient
succesivement par la vente des biens nationaux. Avant
de véritablement utile. On a retardé les rentrées de re-
ventes au lieu de les accélérer.

Ainsi j'ai pu sans doute me tromper dans quelque
parties de mon opinion, mais elle avait pour objet de
faciliter la vente des biens nationaux et surtout d'en
accélérer les rentrées. Ainsi en m'élevant contre l'opinion
populaire d'un moment, je défendais encore la cause
du peuple.

On organisa la trésorerie nationale, on me
proposa d'y occuper une place. J'avais publié un ouvrage
destiné à prouver que ces places devaient être confiées
par une élection populaire; et comme l'Assemblée
nationale seule pouvait être alors un corps électoral
agissant au nom des 83 Départements, je devrais qu'elle
fut chargée de l'élection. Elle avait préféré de donner
la nomination au Roi. Ceux qui avaient le desir de me
voir un des six commissaires suraient les uns les autres
projets alors très patriotiques de commencer enfin à faire
donner les places à des amis de la liberté, les autres me
étaient propre à de fonder le trizor public contre les
ministres. Je n'ai point trompé cette dernière
espérance, et je suis parvenu non sans quelque
peine à faire insérer dans le plan d'organisation
un article qui aurait prévenu l'abus que les
ministres pouvaient faire des fonds de leur département.

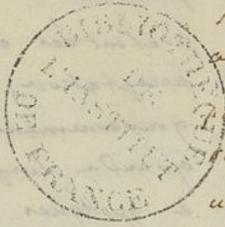
Il avait été impossible de faire une révolution
par un mouvement général de la masse du peuple, et
d'établir l'égalité et la liberté d'une manière même
imparfaite sans que les opinions populaires fussent

49

Discutés par le peuple même. Il devait inculquer
des semences de désorganisation et un moyen facile
de s'enrichir de l'appauvrissement en flattant la vanité
ignorante du peuple par l'exagération de ces principes. Il
se forma donc un parti de désorganisateur. D'un autre côté
les nobles, les riches qui s'étaient d'abord unis au peuple de
bonne foi se voyaient avec peine confondus avec lui, et étaient
inquiets de ces mouvements. Ils devaient chercher à rétablir
le règne de la loi, et il devait se former parmi eux un parti
d'hommes qui sous l'apparence d'un zèle pour la paix, pour
le maintien de l'ordre cherchaient à détruire l'esprit
public dans le peuple, et à le tenir au nom de la loi d'une
dépendance de ceux qui les autorités nouvellement
établies devaient être confiés. Il se forma donc un
parti d'hypocrites, de modération et de sagesse.

Tout homme qui n'était pas très éclairé et dont le
patriotisme était sincère, devait haïr également ces
deux systèmes, et se séparer de ces deux partis

[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]



Comme j'ignore le pe. l'histoire de
 la terre à le verser achemelle,
 je vois de voir a ma femme
 a ma fille a nos amis que
 pour aient a tra victimes des calomnies
 quelques chose ma memoire
 une exposition simple de mes
 principes et de ma conduite
 pendant la revolution. Elle peut avoir
 un autre avantage, ~~elle~~ celui
 d'empêcher que ~~mon~~ l'exemple ne
 devienne ~~les~~ ^{celui} quelques amis de
 la liberte. Il est juste meme de dire
~~l'histoire~~ ^{celui} peut les aider a
 l'elever comme moi en dehors de
 l'opinion des contemporains.

De la republique que j'ai essayee

Persuade depuis longtemps que
 l'espere humaine est
 l'indivisiblement perfectible, ce que
~~est~~ ^{de} la perfectionnement suite
 necessaire ^{de} l'etat actuel ~~de~~
 du surmaitance et des principes
 ne peut être arrêté que par des
 revolutions physiques dans le globe,
 je regardais le soin de hater ces
 projets comme une des plus dures
 occupations, comme elle des hommes,
 de voir d. L'homme qui a
 fortifié son vantage par l'etude
 et par la meditation

~~De la republique~~

Je vois qu'une constitution ou
toutes les lois préparées par un
petit nombre d'honnêtes citoyens
par tous les citoyens, seraient
présentées ensuite à leur
acceptation, ou l'action de
gouvernement réduite à une
grande simplicité. Le bon serait
en quelques jours renouvelés
très peu étendus, claires la
forme sur lequel j'ai en-
tendu toutes les institutions politiques,
ce qu'on pourrait s'en rapprocher
avec d'autres plus de rapidité que
les motifs entre les peuples
seraient plus éclairés.

Je pense que toutes les lois devraient
être des conséquences évidentes
de droit naturel & manifestes
qu'il ne restât à l'opinion et
ou à la volonté ~~de l'individu~~
du rédacteur ~~de la loi~~ qui a
déterminer les dispositions
~~de la constitution~~ ^{plus} de la constitution
ou de forme, ~~qui seraient de nature~~
~~essentiellement d'être~~ dans lesquelles
même ce qu'elle qu'on en
d'arbitraire. J'ai beaucoup
de pas autre.

Je vois en même temps que
 le moyen de l'approche devenant
 ce promptement de ce dernier
 forme était de ne pas devenir
 d'aller loin l'opinion commune
 pour la hauteur et lui rendre
 odieuses les institutions utiles
 qu'elle avait adoptées. On
 débute de quelque temps à son
 est laissé la terre de se former.
 Au moment de la révolution,
 l'égalité absolue entre les citoyens,
 l'unité du corps législatif, ~~et~~
 la nécessité de l'annulation ~~l'acte~~
~~de l'ancien~~ ^{une} constitution



~~la~~ à l'acceptation immédiate du
 peuple. La nécessité d'établir des
 assemblées périodiques qui pussent
 changer cette constitution et de
 donner aussi au peuple un moyen
~~rapide~~ de ~~en~~ faire convoquer les
 assemblées lorsqu'il se voyait en
 liberté menacée, ou les droits violés
 par les pouvoirs existants,
 me parurent devoir être la
 base de la nouvelle organisation
 sociale.

L'idée suivante ~~de~~ d'organiser
 un moyen pour le peuple d'exprimer
 son vœu sur la nécessité d'une
 réforme quelconque tel que jamais
 une intervention ne fut nécessaire

me paraissait aussi utile qu'elle
~~avait été jusqu'à présent~~
était en quelque sorte nouvelle
du moins pour la fois, grand
nombre.

Ce son - principalement les
revites que j'ai cherché à
^{regarder par un oeil}
~~suivre dans le~~ grand nombre
d'ouvrages.

Le pape royal de Paris fait
l'unité du corps législatif

L'assemblée constituante
se hâta d'établir une royauté
héréditaire, un droit inaliénable et
même sacré, un veto royal,
à elle fut donné sa loi de l'impôt
de l'impôt et les autres droits
politiques de la qualité de
l'impolitique.

l'étais représenté aux de la
commune de Paris ~~lorsque~~
lorsque ^{cette} dernière loi fut
décrétée, et l'assemblée présentée
pour en ~~donner~~ au nom de la
^{l'assemblée} commune pour demander la
réforme de cette loi en son
ouvrage. ~~Je~~ Je me trouvais
jusqu'à l'instant les dangers et
l'obstacle. A l'époque
la révision ou détruit seulement
la loi du marc d'argent que des
Car. calculer un autre rendu

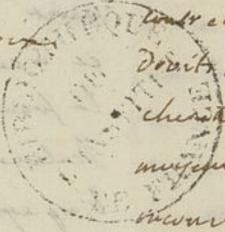
2
H. Letourneur / rédacteur

Par exemple le développement
l'opinion que le pouvoir
exécutive devait être
absolument dépendant
de ses corps combattants,
de celle dont la mode
d'action se trouvait par là
un peu plus dans une
convention antérieure
à qu'ami l'assemblée
constituante deux hommes
les ministres, la proposition
de même sur la formation
d'une liste d'éligibles dans
la quelle le roi serait
pouvoir à choisir ce qui
choisirait de l'assemblée
le danger de mauvais choix

mais on augmenta le lance
nécessaire pour être élu.
Je combattis cette disposition
nouvelle, je montrai que l'homme
élu avait sur un territoire
quelconque une habitation soit en
propriété soit par concession
il ne peut être arbitrairement
renvoié d'un lieu y puis d'un autre
de l'Etat. Ce principe a été
contracté équivalement par la
loi du 10 Aoust-1792.

L'opinion générale ne
permettait guère de s'élever
avec une liberté contre les
diverses prérogatives royales
qui ~~faisaient~~ ^{soyallaient} la partie de
principes constitutionnels, et
contradictaires le desir d'un des
droits. Je me contentai de
chercher ce de proposer quelques
moyens d'en dominer les
inconveniens. H

~~H. Letourneur était de quelques préjugés
contre la ville de Paris, je les
combattis et je fis que l'existence
d'une grande capitale était la
conséquence nécessaire de celle
d'un grand empire, et en même temps~~

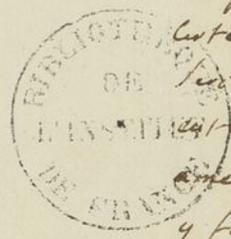


que la révolution n'était pas
convenue à la propriété de
Paris, car on l'occupait d'y
à vendre Paris à ceux
aux départements, et de
faire deux ou trois
~~littérateurs~~ Parisiens
l'augmentation de pouvoir
royal.

~~Parisiens et parisiens~~
pour la propriété

J'avais rempli avec exactitude
les fonctions de représentant de
la commune et j'y étai
regardé comme un bon amis de
la liberté. Je n'avais eue que
deux reproches d'une part
(je ne parle point ici de ceux
des aristocrates) l'un d'avoir
écrit contre le pacte de famille,
et d'avoir par là voulu braver
la France et l'Espagne. J'avais de
seulement que l'alliance avec
l'Espagne devait être loisible
si elle était utile, mais qu'il
fallait l'appuyer sur des bases
qui ne pèlent pas une
violation perpétuelle de droit de
peuples, et j'avais tellement osé
que d'ajouter ^à le pacte de famille
c'est en avoir d'hui en Robespierre

Puis élargis que l'Espagne
 doit des secours. Le second
 rapproche eût à avoir combattu
~~le système~~ ^{le système} du assignats. Je ne
 sais pour quelle raison les ^{hommes} assignats
 qui dominaient alors la portion la
 plus populaire de l'assemblée
 constituante, avaient fait d'une
 affaire de finance une
 question patriotique, ni comment
 ils avaient persuadé qu'on ne
 pouvait vendre les biens
 nationaux qu'en organisant
 le papier monnaie d'une
 certaine manière. Une discussion
 s'éleva entre les hommes qui
 considéraient ces objets comme
 appartenant à un bon système, et
 y faisaient intervenir les mouvements
 populaires, on est parvenu à
 faire triompher les premiers,
 mais on les vit dans la
 nécessité d'agir au hasard.
 On a gâté ce que l'établissement
 d'un papier monnaie ~~est~~ ^{est} l'établissement
 d'un papier monnaie par le vent des
 biens nationaux ~~gâté~~ ^{gâté}
 de tout autre manière. On a
 retardé le succès de vendre
 au lieu de les accélérer.



Ainsi j'ai pu sans doute me
 tromper dans ^{quelques parties} mon opinion, mais
 elle a pour objet ~~de~~ ^{avoir} de faciliter
 la vente ^{en} des biens nationaux, et
 surtout d'augmenter les rentrées.
 Ainsi ~~même~~ en m'élevant contre
 l'opinion ~~des~~ ^{de monnaie} populaires, je
 défendais encore la cause du
 peuple.

On organisa la Convention
 nationale, et ~~quelques amis de~~
~~la cause populaire~~ on me
 proposa d'y occuper une place.
 J'avais ~~à~~ publié un ouvrage
 destiné à prouver que ces



places devaient être ~~nommés~~
~~par~~ ^{conférés} par une section
 populaire; et comme l'Assemblée
 nationale ~~était~~ ^{seule pouvait} ~~le~~ ~~faire~~

il s'en suivit un coup électoral
 agitant au nom de
 83 départements, je
 désirais qu'elle fut chargée de
 l'élection. Elle eut cependant
 de donner la nomination au Roi.
 Ceux qui avaient le devoir
 de me voir un des Secrétaires
 suivirent les uns leur projet
 et alors ~~des~~ ^{des} places paternelles
 de commencer enfin à faire donner
 les places à des amis de la

4 ~~de ces deux~~ ~~autres~~
une autre les autres que les
ministres pouvaient faire des
fond. de leurs départements.

liberté, les autres me voyaient
à donner des propos à défendre
le trésor public contre les
ministres. Les autres pouvaient
tromper cette dernière espérance,
et je suis parvenu non
sans quelque peine à obtenir
faire insérer dans le plan
d'organisation un article
qui avait pour eux les abus
ministériel par exemple

l'existence du ~~travaux~~ ~~travaux~~
par M. Lavoisier à l'hôtel de
la guerre, si l'on avait pu
plier les bureaux des
ministres à l'exécution de
cet article.

Il avait été impossible
et de faire ^{une} révolution
par un mouvement général
de la masse du peuple,
et d'établir une ~~une~~ ~~une~~
la liberté d'une manière même
imparfaite, sans ~~sans~~
~~probablement~~ sans
que les questions opinions
populaires s'y fussent
discutées par le peuple même.
Il devait y valoir de
l'annonce de son organisation

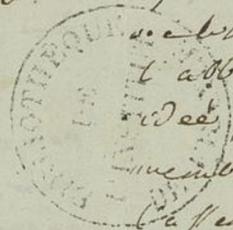
~~et des intriguans~~ ~~devaient~~
 ce un moyen facile pour
 des intriguans d'acquiescer
 de la puissance et l'altérer
 la pensée ignorante du
 peuple par l'usage de leur
 des principes. Il se
 forme donc un parti
 des royaumes d'atouts d'un
 autre côté les nobles
 les riches qui s'étaient d'abord
 unis au peuple de bonne
 foi se voient avec peine
 confondus avec lui; et avec
 inquieté de ses mouvements.
 Ils devaient chercher à
 rétablir la veue de la loi;
 et il devait se former par
 un parti d'hommes
 qui tous l'apparence de
 cela pour la loi pour
 la peinte pour la mentation
 de l'ordre chercher à en
 détourner l'esprit public
 pour le peuple, en a la
 tenir dans ^{un nom de la loi} ~~une sorte~~
 d'opposition le dépendance
 de ceux à qui ^{les} à autorités
 et renouvellement de leur
 être confies. Il est difficile
 qu'il se forme ~~un parti~~
 Il se forme donc un parti
 d'hypocrite de modération
 de l'agitation



Tout homme qui n'est
pas sans lacunes, et
qui donc le palatisme faisait
~~pas une~~ mais nouve, devait
être haut également les
deux systèmes, et se
séparer de ces deux parties.
~~Une~~ ce que je fis, je me
séparai des Jacobins lorsque
je les vis les costumes des
épouges factieuses, je essayai
d'avoir des ^{relations} ~~relations~~ ^{habiles} ~~habiles~~ ^{habiles}
relatives à des affaires multiples
avec ce qu'on appelle le
ministère de la noblesse, et
je devins l'objet de leur
haine commune.

Telle était ma ^{position} ~~situation~~
vers le mois de mai 1791.
Je m'aperçus alors ce que
n'était pas le seul, que ~~ce~~ ce
mélange de chevaliers de ces
deux factions, il se trouvait
~~un~~ un complet contre la
liberté. Quel était ce complet
je l'ignorais; mais les
factieux perdirent leur ascendant
sur les Jacobins, mais cette
société se fermait un nouveau
véritablement plusieurs hommes
dévoués à la liberté, mais
l'orgueil qui lierement était
un esprit vraiment populaire
était-là le peuple des
peuple, et je m'y réunis.

l'imaginer alors qu'il seroit possible de former une assemblée nombreuse de citoyens qui consentant entre eux de ne jamais souffrir la violence d'aucune détermination honteuse quelconque, ni la moindre atteinte au l'autorité du corps législatif de leur accord d'un côté les esprits de ceux qui sollicitent de verser leur la noblesse et de faire venir une seconde chambre, ~~et de l'autre~~ tandis que d'autre côté la adhésion nombreuse à ces principes calmerait le peuple qu'on agitait par la crainte d'avoir ^{en lui inspirant} ~~la crainte d'avoir~~ ~~de~~ ~~la~~ ~~liber~~ ~~les~~ ~~projets~~, M. l'abbé Lyes approuva cette idée, et comme alors quelques membres très populaires de l'Assemblée couramment avaient ^{le projet} d'une division du corps législatif en deux sections qui délibéreraient séparément quelquelquefois mais qui en cas de division ont le droit d'opposer la renouveau pour débarrasser ce prononceur en semble, il vint qu'il falloit ne pas confondre cette institution avec celles qui de nos jours existent.



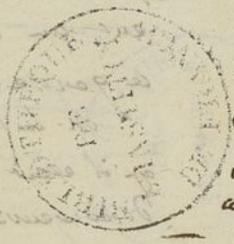
ce d'ouïr par d'oposer cette idée
tout juste la partie de
la déclaration relative ~~à~~
~~forme~~ ~~de~~ ~~attachée~~ à cette
unité, Les deux parties se
l'élevèrent ~~contre~~ ~~lui~~ ~~avec~~
~~une~~ ~~force~~ ~~égale~~
égale une force donc et était
difficile de devenir la cause
aucune de savoir quels
leurs chefs s'élevèrent ^{dés} ~~coalisés~~
et à l'attitude que, un mouvement
pour déclarer cette occasion
funeste à la liberté.

Le Roi prit la fuite, et cette
réconciliation qui ~~avait~~ ^{se déclara} la veille aurait
paru le fruit d'une exigence,
fut regardé comme un sacrifice
fait au salut public.
~~La~~ ^{la} ~~fuite~~ ^{du Roi} ~~me~~ parue avoir
rompu tous les liens qui pouvaient
unir encore Louis XVI la
nation à Louis XVI, comme
cause de tous les individus et
sacros que le tiers était venu
si je pouvais sans craindre
de diviser les amis de la
révolution en parties dans toutes
leur étendue mes opinions sur la
royauté. Je le fis dans un
discours lu publiquement au
Cercle Social, et imprimé par
ordre de cette Société nombreuses,

4. Pourvu cependant les
commisaires de la trésorerie
payer à l'^{historique} administrateur de
la liste civile, sur des
ordonnances de l'adm^e du
Roi contre signées par
l'administrateur des comptes,
pour les dépenses recouvrées
en sa conformité aux lois
établies pour les dépenses
publiques et notamment
à l'art

de la loi sur l'organisation
de la trésorerie nationale.

~~Il faut l'égalité pour les hommes~~
 soit de l'ignorance
 des principes de l'ordre social



Dans un discours que je tenais à
 l'Assemblée nationale je proposai

Il refutai les vaines objections
 contre l'existence d'une grande
 république, qui se pe représenterent
 avec tant de complaisance
 dans toutes les monarchies.
 Il y montrai que toutes ces
 objections trane toute leur
 fonder, soit de l'inégalité entre
 les citoyens, soit de la difficulté
 de peuler à la fois à une
 nation entière ne pouvaient
 s'appliquer à un peuple où
 ou ces principes sont établis
 par une déclaration des droits,
 où l'inégalité est proscrite
 l'égalité est la première base
 de toutes les loix, ou par
 lors la découverte de l'imprimerie
 ou a un moyen sûr de parler
 à la fois
 aux hommes dispersés,
 comme si sur une terre
 immense.

Je proposai à ses membres de
 l'Assemblée constituante de
 suspendre la liste civile, cette
 liste fut rejetée de même.
 Je proposai
 à prouver que déjà on
 avai pris son parti sur la
 conservation du trone et qu'on ne
 voulait peire aucun moyen
 de veuille.

On m'accusa d'ingratitude
comme s'il eût permis de
saurir par son devoir de Citoyen
à des obligations particulières,
comme si pour avoir reçu des
places d'un Roi fidèle à la loi,
on n'était obligé de défendre
la cause d'un Roi parjure.

Un jury d'ordonner la cause
de l'immortalité des Rois, de la
nécessité de conserver et faire
la royauté, m'interdit
personnellement dans leurs opinions,
et ~~me~~ trouvaient excessivement
ridicule qui un géomètre de
48 ans qui avait eu quelques
heures politiques depuis 20 ans, et
y avait appliqué le calcul,
eut un avis sur la question de
la guerre.

M. la Fayette se leva pour déclarer
qu'il était de l'avis d'un de ces
discoureurs. J'étais son ami avant la
révolution, je l'avais ^{eu} longtemps aimé
de la liberté; mais je le vis
avec peine depuis les premiers
de 1790 se laissa diriger par des
extrémistes de toute espèce, ~~par~~
~~un tel~~ ~~comme~~ un parti; ~~tant~~
~~se~~ ~~mettre~~ ~~à~~ ~~la~~ ~~tête~~ ~~d'un~~ ~~parti~~
~~tant~~ ~~voudrai~~ ~~je~~ ~~mettre~~ ~~à~~ ~~la~~
tête d'un parti ^{en} agissant avec
tous les autres, mener à la fin
des projets différents,

1° Dans l'Assemblée Constituante

par le vantage de l'assemblée
 vouloir gouverner la cour par le
 trompent, en la ^{en négligence} service de l'influence
 tenue de la cour pour gouverner
 l'assemblée, en par être conduite
 l'assemblée pour la réputation
 de probité, ~~ne se u acquies~~
 de talent de dévouement à la
 cause du peuple, et se tromper
 lui même et tromper les autres
 par ce qu'on voit en la population
 apparente et ne l'apparence pas
 du changement de l'opinion publique
 la Fayette faisoit proposition de
 faire le Roi, qui n'age pour en au
 de voter pour la ^{et la} ~~conservation~~ de
 Louis XVI je t'avais vu dire
 avec moi ce plus d'opinion m'indes
 pleitairaris de Thomas Paine
 plus le ridicule de la royauté
 héréditaire, sans doute il
 pouvait avoir quelque de
 la conserver en France, en France,
 une union de Courne (vi) et
 toujours exultable, mais devant il
 faire valloir par des hommes qui
 lui approuvaient une opinion
 qui était anti la France.
 Pour pouvoir il de plus tout
 a usap le, de par tel an ^{d'un} Roi
 b'entenen par que le Roi avec



[Faint, mostly illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

violé les sermens, et l'ayant
par la suite exposé lui-même
à la fureur populaire, il avoit
forcé à recevoir le secours
humiliaut de ses ennemis
ennemis délavés? Comment
un républicain pourroit-il le
mettre à la tête d'une
particularité contre les républicains?
Je lui écris le 17 juillet 1792.

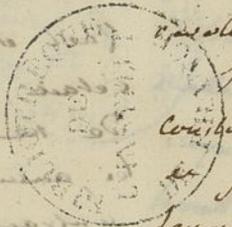
Depuis 12 ans vous êtes
compté parmi les défenseurs de
la liberté, si vous ne changez de
conducte encore quelques jours
et vous serez compté parmi

les oppresseurs. Le ser même
ma prophétie fut accomplie et
je n'en ai pas veu depuis.

La place que j'avais à la
tribune n'était pas soustraite
à la dépendance des pouvoirs
exécutif, ce la constitution
n'allant pas à la liberté
contre un Roi et des ministres
si les sermens qui en claquent les
ennemis, pour que l'on fut regardé
comme l'Assemblée nationale comme une
législature ordinaire, je devais dire

je perdais l'espérance de servir
 mon pays dans une place
 d'administration, de voir et
 soutenir ailleurs, la cause de
 la révolution, c'est-à-dire celle
 d'une liberté réelle, celle de
 l'égalité.

Je fus nommé malgré les
 efforts du ministère, le
 président de l'assemblée constituante
 qui lui était alors dévouée;
 malgré les lettres que le lord
 avait commandé contre moi;
 malgré la crainte qu'on cherchait
 à insinuer de prétendus projets
 d'établir une république en de
 dehors la constitution par une
 révolution nouvelle.



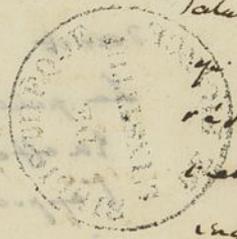
Je jurai de maintenir cette
 constitution de tout mon pouvoir
 et j'ai été fidèle à mon
 serment. Mais c'était de la
 constitution telle que je l'entendais
 et non de la constitution
 interprétée sur une le système
 des ministres que je
 j'avais juré de maintenir.
 Je n'avais pas ~~fait~~ de
 la maintenir dans le cas

A non plus

ou des vœux indépendans
De ma volonté & d'après
cette constitution incompatible
avec la liberté & le salut
De l'empire, comme je
n'avais ^{promis} d'être fidèle au
Roi qui eût eu que lui-même
gardé ses sermens &
que cette fidélité au
premier Magistrat ne
ferait pas un appui à une
cette que je devais à
la nation. Auveneur le
serment eût été contradictoire
quel eût ^{donc} été le serment
c'était d'abord celui
de ne proposer aucune
loi, aucune mesure
contraire à la constitution
prise dans la leur la plus
favorable à la liberté.
C'est en quoi de faire
tous ~~les~~ ^{mes} efforts pour
prévenir les vœux qui
favoraient à l'encaissement

au ~~de~~ moins et-avoir dans
l'esprit Louis que l'observation
littérale en serait devenue
impossible.

Tel a été constamment
le principe de ma conduite,
quel était le vœu radical essentiel de
la constitution c'était la nécessité
de la sanction royale, ~~non~~
pour les ^{décès} ~~actes~~ du corps
legislatif qui prononceraient
sur nos motions et affaires de
statut public, sur des questions
qu'il fallait absolument
répondre. Quelle était la cause
de ~~ce~~ ~~trouble~~ cette
inquiétude générale, de ces
troubles ou de ces troubles dans
un grand nombre de départements,
c'était la conviction intime
que la Roi était secrettement
d'accord avec la noblesse
ennemie ou intrigante, et avec
les prêtres fanatiques pour
l'obtenir à leur tour le ~~trouble~~ *



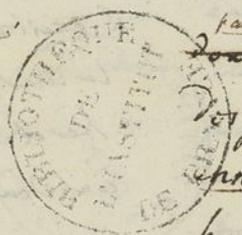
voula ce que vous de la lecture
* ~~et~~ ~~pas~~ ~~de~~ ~~long~~ ~~que~~
de l'assemblée la ~~constitution~~ ce sera devant par
le ~~différent~~ ~~de~~ ~~la~~ ~~constitution~~ ~~que~~
je dis ce mot ~~form~~ ~~de~~ ~~quel~~ ~~de~~ ~~quel~~
la France sera tranquille quand
Roi et les ministres la
voudront.

Le premier secret du corps
legislatif réglait la cérémonie
~~relative~~ à l'égard du Roi.
Celui que proposa M. Lenthou
était conforme ^{à l'esprit} ~~aux principes~~
de la constitution, & le Dignité des
royautés aux deux peuples libres.
Il fut adopté à une très grande
plurauté. Si le ministère ne
voulait réellement maintenir
la constitution, si même avec
en la plus facile idée d'un
gouvernement populaire, le
Désert le trouvait mieux que
la politique la plus adroite,
la offre le voir en
l'approuver au dit
donné une sorte de gage
de son adhésion aux
principes de la liberté &
d'une constitution représentative
ou en place au contraire
la mensonge et l'intrigue
pour faire rapporter le
Désert dit la lendemain.

Il est en résultat deux
 cotéquences évidentes L'une que
 l'Assemblée n'avait pas une
 majorité formée en faveur de
 la liberté, l'autre que le Roi
 cherchait à l'influencer
 par des moyens la corruption et
 l'imposture.

On l'occupa ensuite des
 mesures à prendre contre les
 émigrés, j'en proposai qui étaient
 compatibles avec la justice et
 qui tendaient à convertir
 en simples voyageurs ^{les} ~~ceux qui~~
~~par des~~ ~~de plus~~ ~~severes~~
~~ou pour~~ ~~autres~~ ~~chemins~~ ~~ou~~ ~~en~~ ~~en~~ ~~en~~
~~les~~ ~~prohibitions~~ ~~pourraient~~ ~~faire~~ ~~des~~
~~ennemis.~~ Le projet fut rejeté avec
 humeur après avoir été applaudi,
 et ~~proposé~~ par la
 majorité alors qu'il se forma
 dans l'Assemblée un parti
 populaire plus passionné
 qui éclaira, qui souffrait la
 liberté contre le Roi, mais qui
 n'avait pas son rôle même sur
 l'un des moyens propres à
 la sauver.

He qui n'avait pas encore
 pris l'air révolutionnaire
 de combattre leur parti.



[Faint, mostly illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]

On fit contre les émigrés un
decret ^{et surtout} severe ~~mais~~ mal combiné,
le Roi refusa le sanction, et ce
donna les motifs par une
proclamation injurieuse et
l'assemblée, un décret relatif aux
troubles religieux eut le même
sort et le refus de sanction fut
prouvé par une adresse de
directeurs de Paris. ^{Après} depuis
commencement ~~à Paris~~ ^{Paris} que
les directeurs de départements, que les
tribunaux approuvèrent avec
généralité le refus du ministère
dans cette guerre qu'il déclara
au pouvoir législatif; ce qu'aurait
il existait deux conspirations de
la main l'une la liberté; l'une plus
secrète qui se tramait par les
confidés du Roi avec les Princes
émigrés et les puissances étrangères,
l'autre dirigée par le ~~ministère~~
l'assemblée constituante et
qui tendait à faire servir
la constitution à l'avilissement
du pouvoir royal et à la destruction
de la liberté.

Le jour par lequel nous
savons que M. Necker est
dans le ministère, je le
connais pour un homme

J'espérois, et je ne croirais pas
qu'il put se retourner à
n'être que le complice des
dupes, du leffart, des Kestrand
et l'instrument de la coalition.
Je causai avec lui, et me
parut avoir des idées assez justes
sur les véritables intérêts du
Roi, qui devait chercher à regagner
la confiance du peuple, et
gouverner ~~de~~ conformément au
vœu de la majorité de l'Assemblée.
Mais j'entendais la majorité telle
qu'il fallait que cette majorité ~~se~~
^{s'établît} ~~formât~~ d'elle-même, qu'il fallait
bien se garder de chercher à
en ~~être~~ former une par des
clubs de feuillants, par des
mouvements de ballon, par des
renouveau moins par la liste civile.
Je ~~me~~ j'entendais qu'il fallait
suivre l'exemple ~~un~~ des
Ministres anglais depuis le règne
de George II, mais celui du
ministre anglais Lord Guillaume,
parce que ce n'était ^{pas} à la majorité
de l'Assemblée comme pouvoir qu'il
fallait ~~être~~ mais à la majorité de
l'Assemblée comme intermédiaire d'un
vœu national.



F. Janssen. L'ami de la
mouvement révolutionnaire
Duvau encore.

Le jour que M. Harboure
ne fut pas de ce avis, lorsqu'il
n'est pas d'avis le content alle
d'influence pour le jour, ~~elle~~
~~soit les efforts de la~~ ce plan
il se voutit qu'on obtienne pour les
vues une majorité chevalante
formée d'une portion du parti
populaire, et d'une portion du
parti ministériel. Son projet
principal était de dispenser les
amis de ~~de~~ ce de d'obtenir
peut-être un des gouvernements - luy et le
Delfina entra le ministère. Le
Roi et le conseil parurent approuver
~~cette~~ ~~ou~~ ce projet pendant quelque
temps ~~leur langage~~ ^{langage} ~~contait~~ le
s'approcha de celui de son ami la
la liberté. ^{le message au Roi de M. d'Aublane} La déclaration du
29 ^{jan} que j'avais rédigée, et
notamment le sermon du 14 Janvier
proposé par M. Guadet, ~~annoncé~~
~~une~~ ~~manche~~ avaient mortifié
dans l'assemblée une sorte
d'unanimité ou de moins de
majorité alle forte pour en
imposer aux ennemis de
la nation.

Mais bientôt le conseil
~~se~~ abandonna une marche
 quitte d'avoir pour suivre
 un moment dans le vaine de
^{bro} le demasquer, le vaine de l'obscure
~~à l'aid d'une~~ ~~se~~ fut une
 faulle promise de disperser les
 emigrés, tout rebomba dans la
 la longueur, ce L'on propta
 pour renvoyer Mr. Narbonne
~~du premier moment en l'air~~
~~par~~ ~~est~~ d'un moment en
 il ne se changea ~~pas~~
~~cy~~ ~~ans~~ ~~de~~ ~~la~~ ~~une~~ ~~portion~~
 de patristes de l'assemblée
~~une~~ ~~par~~ ~~à~~ ~~en~~ ~~un~~ ~~que~~
~~se~~ ~~est~~ ~~de~~ ~~ne~~ ~~pe~~ ~~se~~ ~~pas~~ ~~de~~
 pour en par devant on avait fait
 venir de vaine une longue
 dépêche ou leopold avait l'air
 de révoir de mauvaises intentions
 pour la France qu'en haine des
 jacobins, où il attendait que
 le Roi et la sacre partie de
 la nation française étaient
 de son avis, où les patristes
 de l'assemblée nationale, et il les
^{cy} ^{en} ^{attacha}
~~les~~ ~~en~~ ~~de~~ ~~la~~ ~~liberte~~ ~~pe~~ ~~ne~~
 présentes q comme une



troupe de factieux. On ~~attendoit~~
Cela ~~est~~ d'ordre peu fait
entre le p^{re}mier du cabinet de
vienne, et les discours des
partisans du Ministère
insinuaient d'autant ^{plus} qu'il substituait
une alliance entre la Prusse
et l'Autriche uniquement
designé pour violer la liberté
du peuple prussien, que cette
alliance n'avait été conclue
et que le ministère en refusant
par son obstination
de ~~liberté~~ à maintenir le Ministère
le traité fait en 1748
travaillait avec le maître d'Autriche,
ce ne faisant aucun effort
pour se former une alliance
Prusse, ~~avec~~ par la négligence
à former une alliance avec la
Prusse dans les moments où elle
était pr^{is} que on était de guerre
avec ~~l'empereur~~ l'Autriche, par l'inaction
par la coté et chercher par le
moyen de l'Angleterre et rompre
les premiers liens de ces deux
puissances militaires indépendantes
qu'il suivait dans les
négociations son système politique
avec intention de pr^{is} favorable
aux intérêts et parer de la
famille royale

Le ministre des affaires étrangères
 fut saisi de l'accusation, le
 conseil renouvelé en cette même
 forme. D'hommes soit quelques
 uns ennemis de la liberté
 et d'autres passagers pour l'être.
 L'empereur ~~se~~ vane de
 savoir, son successeur profité de
 l'explosion ~~de~~ lui les intentions
 regardées par des injures contre
 les jacobins, annonça qu'il
 ne reviendrait pas à la ligue
 offensive contre les droits du
 peuple français, ^{et} parle de
 griefs que ne pourrions se
 rendre qu'après avoir eue
 la force en armes. Le traité
 fut alors d'avis de commencer
 la guerre, le Roi le quoiqu'il
 en eut été de la vie
 On en a fait une
 patrie de reproches severes.
 Je répondrai par moi que
 je ne ~~te~~ desirais pas, ^{la garde} que j'aurais
 voulu pouvoir l'obtenir, Mais
 que je ~~ne~~ ne pouvois il est
 évident que le roi de Hongrie
 ne la diffuserait que pour la
 donner à l'un de ses fils



X qu'enfin le com ne
pouvait point ni acheter ni culti
vement
de vaincre le nation pour
des ~~projets~~ ~~travaux~~ de
préparatifs, ni la traiter
avec impunité si elle venait

préparatifs, que pour la
nature de ~~ce~~ gouvernement
la nouvellement établi, les
notre se verraient ce faibles
pour que le guerre ne
se ait par ce faire, que
toutes les habiletés managées
dans nos trouces et nos
villes relatives avec au moment
se l'ennemi nous attaquera
avec toutes les forces, & que
du moins X en nous déclarant
le le champ le ¹⁰ le mauvaise
volonté de le com nous
imposait - d'avoir des
avantages en tout de pouvoir
~~propre~~ protéger et défendre
l'intervalle des provinces
Belges. Du moins elle ne
nous empêcherait pas de
nous mettre dans ^{un} ~~le~~ ~~fait~~
de faire impudant X
l'ennemi à prouver
la justice de ses idées
car si le guerre n'est pas été
déclarée l'ennemi en ordonnant par
nous avec en France le
10 Mars et alors il n'est
provisoire ~~de~~ ~~notre~~ ~~quel~~
autres sans doute, de nous
nullas, ~~de~~ ~~attirer~~ ~~dans~~
~~de~~ ~~la~~ ~~ville~~ ~~de~~ ~~Paris~~ ~~et~~ ~~avant~~ ~~de~~ ~~nous~~ ~~de~~ ~~la~~
généralité de la nation que
la nous avons le mariage et le faire

9

C'est donc en detestant la
 qu'on a que j'ai voté pour
 la délation. C'est parce qu'elle
 était le seul moyen de
 dénoncer les complots d'une
 leur conspiratrice, les
 patriotes qui avaient ^{souvent} qu'avaient
 de combattre les ennemis
 étrangers ou les débonnaires
 la France d'un Roi qui les
 traitait ~~comme~~ ne voyaient plus
 que cette trahison ^{de} ~~se~~ frapper
 alors les regards, ~~qu'ils~~ d'une
^{très} trop faible portion des citoyens
 qu'en agissant d'après des
 braves, ~~qui ne pouvaient encores~~
 apprenant sur des faits constants
~~ils~~ ^{on} virent qu'il était de perdre la
 cause de la liberté, ~~qu'ils~~
~~la~~ ~~repousser~~ la que
 l'Assemblée avait bien éloignée
 d'avoir le moindre ferme-
 tement qui aurait été nécessaire
 pour arrêter ou mettre au grand
 jour les ^{complots} ~~trahisons~~ de la cour.
 S'il y avait dans l'Assemblée une
 majorité constante ~~en faveur de~~
~~la~~ ~~liberté~~
 en faveur des moyens d'affaiblir la
 liberté, de contenir les ^{intérêts} ~~particuliers~~
 appelés constitutionnels, de mettre le



~~note à xxx~~

france a l'abbé Dubroulle
domestiques et des ~~autres~~
attaques étrangères, alors
sans doute il n'en eut
fallu déclencher la guerre.

D'ailleurs on avait en Madelle
d'engager le Roi a ~~quand même~~,
a le proposer comme cedant au
vœu de son ~~corps~~ ^{repère}
~~aurait été~~ ^{aurait été} dans la détermination
des esprits anciens de trouver toute
possibilité de ~~proposer~~ ^{comme} ~~un~~
moyen de proposer que le Roi et
surtout d'accord avec les
ennemis ^{en un mot} que l'assemblée
deut faire que ~~l'assemblée~~ ^{demande} des
réponses positives a l'engagement
le plus en son fils, on n'avait
amené au point de ne pouvoir
voter pour la guerre sans
être accusé de précipitation
de ne pouvoir le voter sans
trouver compromettre la fidélité
de l'un tandis que le Roi
pouvait sur une telle
donner le décalogue de
guerre comme une preuve de la
bonne foi, ou d'obtenir qu'il
y avait été porté par des motifs.

La lettre que le Roi avoit écrite
 en commençant un autre conseil
 annonçait qu'il l'avoit choisi
 malgré lui, et sans lui accorder
 la confiance. Il étoit donc
 évident qu'on ne perdait pas à le
 voir l'espérance de trahir. Le
 conseil alors se pensa un peu
 tout qu'il fallait proposer de
 le ministère pour faire passer
 quelques lois utiles et propres à
 diminuer du moins les moyens
 de nuire que le constituant
 avoit donnés au Roi. On le
 proposait à lui dans une espèce
 de système sur les lois
 publiques et sur le régime des
 finances. On le proposait en
 montrant la liste civile que
 l'assemblée constituante e avoit
 pour très-bien établie et que
 l'assemblée actuelle avoit dérangé
 la constitution bien entendue
 l'obligation et le droit de fixer.
 Il fut impossible d'obtenir une
 sanction de l'assemblée sur les
 premiers objets et sur le second
 on se contenta d'en renvoyer
 à la commission extraordinaire
 de même que la résolution du 10. Août



~~et fut~~ arriva lorsque
même cette question
été portée à l'assemblée.

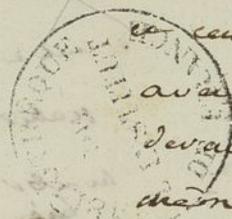
Le ministre de la guerre
voicinement patriote instruit
du mauvais état de nos
armes, et de l'opinion d'intrigue
répandue dans ces armées,
de propos former des régiments
sous le nom de Roi aux chefs de
la coalition, constituant des
régiments qui on ^{1. en} ~~étaient~~ à qui
Strasbourg jusqu'à Lille pour
lier à la même faction
~~les corps~~ les deux
corps administratifs, des efforts
que l'on faisait à Paris pour
4 réunir à la bourgeoisie
et une portion de la garde
nationale, proposa de former
un camp ^{de} de vingt mille
gardes nationales
~~à Paris~~
destiné à la défense de l'intérieur
1. les invasions y pénétration, à
recevoir pour les y former avec

manœuvres militaires les
 bataillons que les Département
 envoient aux armes
 enfin à maintenir la
 tranquillité dans l'intérieur.
 Il fallut que le projet fut
 bien bon car les conseillers
 secrets du Roi, le parti
 de la coalition, et les
 agitateurs ne peurent en un mot
 pour les ennemis de la patrie la
 recevoir contre ce plan. Et
 le Roi veto la Déclaration qui
 l'avait adoptée, et le ministre
 fut renvoyé avec MM. Clavier
 et Roland. qui leur récompense
 fut le nom de trois ministres
 patriotes pour qui leur ~~se~~
 fut donné par le peuple comme
 par l'Assemblée et qui leur se
 cito.

La coalition donna
 au Roi un ministre de secrets
 et il fut prouvé pour tous les
 hommes un peu provocans

qu'il n'y avait plus de ressource
que dans une révolution nouvelle
ou un ~~changement~~ mouvement
qui ferait le Roi se charger
de conduire ou à la tête sans
retenir les rênes du gouvernement
et les ministres populaires,
C'est dans ces circonstances
qui arriva l'affaire du 20
juin, ~~sur le coucher de~~
~~soit pour~~ Les ministres de
même le regardent comme une
excellente occasion de calomnier la
peuple de Paris, de rendre les
Jacobins odieux, de discréditer le
Pétion
~~maire de Paris~~, de donner de
la force à la conspiration des
corps administratifs, et de
agir en conséquence
On m'a reproché beaucoup
d'avoir été favorable aux
Journées de Chateaubault, d'avoir
voté pour l'amnistie, d'avoir
d'avoir parlé de événement du
20 juin dans le Journal du Peuple
d'avoir approuvé le maire de Paris

Mes motifs étaient bien simples,
 j'ai été d'avis ^{d'admettre} ~~de recevoir~~ les
 Suisses de chateaufort ~~à~~
 l'unanimité & la tenue de
 l'assemblée, parce que j'agis
 la forme ^{de la multitude réelle, et à volonté} de leur ~~peuement~~
 on pouvait et par conséquent
 devait ~~les~~ regarder comme des
 hommes ^{seulement} ~~seuls~~ ceux qui n'avaient
 pas été condamnés à mort,
 j'ai été d'avis de l'amnistie
 d'assigner parce que j'avais que
 les ~~est~~ hommes qui ^{ont} ~~avaient~~ ^{avaient} contribué à la mort de Lécuyer,
^{avaient} ceux qui ^{l'avaient} ~~l'ont~~ ^{avaient} vu
 avait tant de barbarie
 de violence à le traiter de
 même, parce que je
 regardais d'ailleurs les
 horreurs d'assigner comme la
 suite de cette assignation
 du ministère français
 à l'égard de la loi de la
 contre-révolution que se
 trouvent dans les départements
 méridionaux



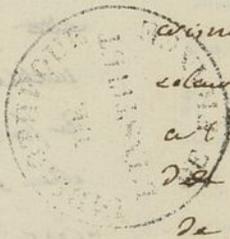
faint handwritten text, mostly illegible due to fading and bleed-through from the reverse side of the page.

Quant aux événements de
20 Juin eux mêmes à
regarder les Noirs comme
des hommes, ne pouvant
douter de la justice des
sujets et des mécontentemens
du peuple, sur des préparatifs
et sur les ^{certains} des préparatifs
qu'on avait faits envers cette
troupe de citoyens mal armés et
mâles de femmes et d'enfants,
il s'en eût été impossible de
voir dans ces événements
autre chose que les effets
naturels d'un rassemblement
d'un grand nombre de hommes
d'hommes, de mœurs grossières,
habitués à des mouvemens
brusques, à des cris, à des
expressions un langage
energique mais grossier
~~et~~ - ~~de~~ ~~par~~ ~~les~~
expressions injurieuses et
poussées du langage et une foule
prodigieuse même sans qu'on y attache
leur sens réel.

à la plupart sans instruction

[Faint, illegible handwriting in the left margin]

La persécution - contre la
meuse de Paris qui avait
épargné le sang des Citoyens,
ce pravaient voulu enlever
les membres de l'Assemblée les
Dessordres qui avaient pu
Secours de la chaise,
Les colonnes repandues avec
affectation dans la France
entière contre le peuple de
Paris, Butage qu'on voulait
faire de cette journée pour
une affaire d'un instruction
originelle les patriotes les plus
colérés ou les plus fermes
à l'aid. De de la cause,
De faire le moins, De juges
De plus complaisants, De
m'avaient indigné, Cependant
comme j'étais sur la liste
quoiqu'on fut parfaitement
enchaîné comme j'étais
évanga on tous les événements
de ce genre, j'ai moins de
béné dans cette occasion que
dans cette autre avec
imaginé de devier une
pursuade



entre de la ^{perfidie} ~~refuge~~
judiciaire comme trouva
mes collègues dont j'étais
alors à ma place dans
l'opinion publique à
laquelle le cour se
soumettait toujours et
précisément ~~en~~ pour ~~recueillir~~
~~pour~~ ~~me~~ ~~par~~ ~~un~~ ~~nombre~~
~~de~~ ~~la~~ ~~trahison~~
la proie de contentis à
l'établissement d'un camp
intermédiaire de gardes nationales.
Mais si d'un côté elle rendit
cette précaution presque
inutile à la défense esbaveuse
à force de braves ^{fautes} ~~et de~~ ~~mesures~~
elle se prit elle même dans le
piège le plus dangereux
les fédérés au lieu d'être
choisis ^{d'après le peu d'anni} ~~par~~ ~~le~~ ~~roi~~
de l'Assemblée nationale et du Roi
pour former un camp entre
Paris et la frontière, furent
envoyés d'abord à Paris sans
l'équitation légale, le ministre
envoyait aux administrations de
département pour arrêter leur
marche même par la force

constitution avait prononcée
l'abdication proclamée. Cet
aveu tellement solennel ne pouvait
être que toutes les convenances
en ce même sens. Il était puer
à fixer sur cette question
l'attention du peuple, à lui
montrer quel pouvait être le
résultat de l'Assemblée nationale
le moyen de sauver le pays,
ce ~~qui~~ ^{alors} était le seul ~~qui~~ remède
qui put calmer ses agitations.

2^e. Je ~~proposais~~ ^{proposais} ensuite
un certain nombre de
décrets qui s'ils avaient
obtenu la sanction auraient
ôté au Roi le moyen de
nuire, auraient donné à
l'Assemblée ce qu'il faut
efficacement pour le salut
public, et ^{en} même temps ~~qu'~~
s'ils n'avaient ~~pas~~ été rejetés
le refus de la sanction aurait
prouvé d'une manière ~~évidente~~
~~que~~ si ~~ce n'est~~ ^{ce n'est} que les intentions
pures de le voir que
l'Assemblée avait pu ~~être~~
compter sur l'attachement général

Principe
Déclaration pour la mesure

insurrectionnelles qu'elle aurait
alors été forcée de prendre.

Par l'un de ces décrets
sur les agents départementaux
du trésor public et sur
à la nomination ~~provisoire~~
d'électeurs populaires, et
des tribunaux par l'Assemblée
nationale seule, l'administration
des postes était absolument
soumise à l'influence de
ministère. Par un autre
l'Assemblée dans le cas où elle
aurait déclaré la tranquillité
interne était menacée, se voyait
l'usage investie du pouvoir
suspendre tout le fonctionnement
public - même le ministère et
les généraux, de soumettre les
classe d'hommes suspects à la
déportation ou à la restriction,
de les corps législatif
administratifs ~~étaient~~ ^{étaient} celle
d'en l'attirer des personnes
provenant de l'émigration
comme l'état, les décrets
relatifs argent



au peuple au ce les moyens
 et la volonté de préserver
 la volonté du Roi, et des
 ministres, et se défendre
 à préserver le suspensor
 au milieu d'une intervention
 générale

Il a été fait tout ce qui
 est en son pouvoir pour maintenir la
 constitution, et ne nous restait
 plus qu'à chercher les moyens
 de la respecter autant qu'il serait
 possible, sans en l'autorité de déranger
 aucun pouvoir lorsque la
 nécessité nous obligera et
 sortir des limites de nos
 fonctions ordinaires. Le Mar
 quis par plusieurs membres
 de l'assemblée de se borne à
 le suspensoir du pouvoir royal,
 et ~~l'autorité de~~ ^{instaurer le} ~~peuple de~~
 former une convention nationale,
 en présentant les ^{measures} ~~regles~~ de
 cette la formation de cette
 assemblée non comme un ^{loi} ~~acte~~
 mais comme ^{un projet} ~~une loi~~ ^{la plus saine des loix}
 par ailleurs ^{la plus saine des loix} ~~un~~ dans la comite



Impressaria

Le Dece de l'Assemblée
sur la Déclaration de
Droits de l'Assemblée
Le Dece sur les Décrets
qui exceptait ceux des
peuples libres, le Dece
sur les représentations qui
en excluait les simples
soldats, et quelques autres
et quelques autres propositions
de l'Assemblée
mais

chargé de discuter ces
objets. Mais un tel Dece
ne pouvait obtenir le suffrage de
l'Assemblée. Le peuple se doutait,
et malgré mes efforts, malgré
ceux de plusieurs députés
Députés, elle ne faisait rien
pour les persuader. Aucune
démarche ferme, aucune
attaque directe même tentée.
Des ministres, au moins suspects,
se mettaient à calmer le peuple
en le rassurant. La manœuvre
tantôt sous la question de la
Déclaration de l'Assemblée
le Dece de voir être tantôt
rapportée comme une affaire de
tantôt ^{à un terme} ~~rapportée~~
prochain comme une question
ordinaire sur un rapport
du député qui venait d'être
et lors de la séance sur
l'importance que la loi a
laquelle le peuple manifestait
son peu d'excuse sur les députés
faibles ou incertains, ou de se
n'étant propre à inspirer
cette confiance ^{en une autorité quelconque} ~~indéterminée~~
pour la tranquillité du peuple
d'une grande ville. R

~~summe~~ un rapport de
l'organe la difficulté de
la question que l'Assemblée
J'étais proposée de valoir
et la nécessité d'une discussion
étendue. Je présentai aussi
une instruction aux citoyens
sur l'exercice du droit de
suffrage etc, ou j'expliquai
le droit qu'avait le peuple
de demander une loi
rationnelle, celui qu'avait
l'Assemblée de la convoquer
mais par une simple
résolution sans en
préciser les formes ^{et} ~~mais~~
en le bornant à lui indiquer
les motifs sur lesquels
plus indubitable que par
l'acclamation de M. Vaublanc
le sera le peuple ~~de~~
~~de~~ et l'attention ^{également} ~~sur cette~~
l'impolitique ~~qu'elle~~ ~~qu'elle~~
la demande de la déchéance
dans le cours d'une session

De 7 ou 800 hommes 75
cavaliers déterminés à
le mouvement, il n'
n'avait pas été voté
d'assés -

On donna le tocté, j'étais
à l'antéul ce je m'arrivai
à Paris, j'arrivai à
l'Assemblée quelques moments
avant le Roi. Je
trouvai plus inquiets
qui officiaient, courageux
mais sans dignité, je n'étais
point de sa confiance,
et ~~ce fut~~ seulement un
peu après le canonade ~~après~~
j'appis en de mes amis ou
me dire que l'Assemblée
l'avait respectée.

La commission des ordonnances
fut convoquée, elle rédigea
très promptement le décret
portant la suspension de
Roi, le créateur d'un
ministère ^{provisoire} élue par l'Assemblée



et la convocation d'une convention
nationale, par discussions
précédentes l'y avaient proposé
ce ce fut l'ouvrage d'une
Démie leu de

L'assemblée devant le
l'opinion de mille de leur
mille hommes armés qui
demandaient le desarmement
leur qui consacraient mal
l'ordre du peuple pour un
un moment que les violences
plenaient l'assemblée
entre la danger de lui des bases
et la honte de lui cadastre
1. tromperie en une heure
le peuple sentit les de
mots de l'apostrophe de
~~peuple français~~ en ve
qu'ils en aient peur que la
que leur permission leur
pouvoir, les la gr ce que
le la les publican
Il est au d'ind d'au
adresser l'essentiel la notice de
le ~~sent~~ que pour un ~~apendice~~
dans leur la forme qui
peut être ~~ou~~ lue en a
le venant au lieu de
l'assemblée nationale. X

X Il y a de du moins
la vérité sans flatterie
pour le peuple ^{mais} sans colère
contre les traîtres et les tyrans.

On m'a reproché d'avoir donné
 ma voix à ~~la~~ Danton pour être
 ministre de la justice. Voici
 mes raisons. ~~Je ne suis pas un homme~~
~~qui a un caractère d'espérance~~
 Il fallait dans le ministère un
 homme qui eût la confiance de
 ce même peuple dont les agitations
 venaient de renverser le trône.
 Il fallait dans le ministère un
 homme qui par son acce~~de~~
~~de~~ contînt les embarras, le
 reportable d'une révolution utro
 et y vécût en un instant.
 Et il fallait que cet homme par
 son esprit par son talent par
 son ~~par~~ par la parole par son
 esprit par son caractère n'accolât
 ni le ministère, ni les membres de
 l'Assemblée nationale qui avaient
 à parler avec lui. D'ailleurs
 avait en question, je le sais,
 je ne m'en vante point.
 Je n'en vante point. Pour être
 engagé-t-il les ^{maximes} ~~principes~~ des
 constitutions populaires, dans le sens
 d'un trop grand respect
 aux idées d'empire, d'un
 trop grand ~~usage~~ ^{emploi} dans les affaires
 nouvelles et de les ~~faire~~
 d'opinion. Mais



#11 et ne recouvre d'empêcher le peuple
français comme une nation étrangère
la volonté de la conduite de l'assemblée
nationale dans le journal de la France.
~~Donc l'opposition de~~ l'opposition
qu'elle a publiée l'adversité qu'elle a
faite quelques jours après pour
apporter une nouvelle guerre à ces
morts d'après les faits nouvellement
découverts ont été mon ouvrage;
en j'y ai la vérité sans flatterie
pour le peuple, sans ménagement
mais et sans flatter les
traîtres et les tyrans.

in les lumières, les talens et la vertu.

Le principe d'adversité qui a été le
peuple et par lui en la Direction
et la seule qui dans un tems de
révolution ^{populaire} peut faire les
lois, en tous les parties qui
la séparation du peuple français
peut se faire et peut être
par la prise avec eux. D'ailleurs
dit Danton à cette qualité si
précieuse que nous faisons les hommes
ordonner, il ne faut ^{ou} ~~se~~ ^{ou} ~~ne~~ ^{ou} ~~pas~~
mettre les lumières, les talens et la vertu.

Le manifeste du deux Septembre
est ouvrage de la fausseté comme
de la folie de quelques hommes
ou d'une telle révolution. Il n'en
pas été l'ouvrage du peuple qui
ne se voyant ni la force ni l'intérêt
de les empêcher et a détourné les
yeux. C'est celui d'un petit nombre
de ^{de faucheurs} hommes qui ont eu l'art de
paralyser la force publique et de
tromper les Citoyens en l'assemblée
nationale dans les ^{ou} ~~affaires~~ ^{ou} ~~parties~~
encl dirigés parce qu'elle était
ignorait le véritable état des
choses.

De la lutte entre l'assemblée
nationale et les Citoyens communs de
Paris qui il en est facile d'écarter en
l'adversité avec les Citoyens qui ne
peuvent ^{point d'esprit} ~~point d'esprit~~ ^{vieilles} ~~vieilles~~ ^{adversité} ~~adversité ^{ne} ~~ne ^{pas} ~~pas
commune, en se servant de la
commune elle même qui garantit~~~~~~

qui lui-même ne parvenant pas
à remplir leur objet ~~de~~
celui de l'avisé en
vue de ^{des} ~~leur~~ soit à
intriguer, soit à des fins
étrangères.

J'ai regardé cette
comité d'une façon comme
de ses circonstances ou l'ordre
général du système de
l'univers en ce qui se rapporte
à eux: ~~à ce n'est pas une~~
~~des manières singulières de~~
~~la révolution, que d'avoir~~

Je fus nommé à la convention
par les députés de mon département, et je ne
l'aurais pas été par celui de Paris
non qu'il y existe un seul Citoyen
l'ait vu par un être qui ne
voit pas un ami en son
dela liberté, ni de part ou d'autre
de la cause populaire, mais
parce qu'on voulait soulever la
conscience nationale ~~de la~~
~~la~~ qui ne produisent jamais
y a une
partir. Il n'a rien commencé
par prouver que le bien commun
est l'honnêteté et la justice de
quelques individus pour ne pas
dégénérer la ^{raison} ~~liberté~~ française

par la postérité de quelque chose
de ces chefs d'affaires,

Tous les Spectacles, des élections
dans les cris de la loi ont
détournés

(Copie)

Écrit par Condorcet
peu avant sa Mort



Je ne puis regretter la vie que pour ma femme et mon
 Père, elles en auraient embelli les derniers instans. Ma vie
 pouvait leur être utile. Elle était chère à Sophie, je l'aurais
 consacré au bien des hommes, à la défense de leurs droits, et
 j'en ai sacrifié les restes à la cause de la Liberté. C'est pour elle
 encore que je mourrai, si je succombe sous la calomnie. Je
 n'ai eu depuis quatre ans ni une idée, ni un sentiment qui
 n'ait eu pour objet la Liberté de mon pays. Je perirai
 comme Socrate et Sidney pour l'avoir servi sans jamais
 avoir été ni l'instrument ni la dupe, sans avoir jamais voulu
 partager les intrigues ou les fureurs des partis qui l'ont
 déchiré. J'ai soutenu le droit du peuple de ratifier
 expressement au moins les Loix Constitutionnelles, et la possibilité
 qu'il l'exerce. La nécessité d'un mode de révision
 régulier et paisible de reformer ces mêmes Loix. Enfin, l'unité
 entière absolue du corps législatif. Vérités qui alors peu répandues
 avaient encore besoin d'être développées. J'ai soutenu, et
 soutenu presque seul, que sous peine de compromettre la
 Liberté, il fallait ôter au pouvoir exécutif toute influence sur
 le Trésor national, principe trop oublié. Depuis, j'ai démontré

la nécessité de faire dépendre l'exercice du droit de Citoyen
de la quotité des impositions. Quand j'ai vu les ennemis de
la Liberté chercher à semer la jalousie entre Paris et les
Départemens, j'ai essayé de prouver que dans un grand état
l'intérêt général exigeait d'établir une résidence fixe pour les
pouvoirs nationaux, que la prévention presque générale contre
les grandes capitales n'est qu'un préjugé, né de l'ignorance
des loix naturelles de l'économie sociale. Enfin dans un écrit
sur les pouvoirs sociaux chez les peuples libres, dans les
rapports sur l'instruction publique, sur la Constitution,
j'ai établi les conséquences du droit de souveraineté du
peuple et de celui d'égalité avec plus d'étendue & de force
qu'ils ne l'avaient encore été. Tant qu'il n'a pas existé de
preuves palpables de la trahison de Louis, je n'ai pu regarder
comme possible l'établissement d'une République, vu la force
des préjugés monarchiques, et l'espèce de popularité que
Louis avait conservée dans les Départemens, On n'eût pu le
 tenter sans exposer la Liberté. Je me bornais donc à
chercher les moyens les plus sûrs de diminuer les dangers
de la puissance royale et je puis dire, sans amour propre
que personne, en ce genre, n'a été plus heureux que
moi; Mais quand Louis &c.

que Louis avait conservé dans les Départemens on n'eut pu le tenter sans exposer la liberté. Je me bornais donc à chercher les moyens les plus sûrs de diminuer les dangers de la puissance royale & je puis dire sans amour propre que personne en ce genre n'a été plus heureux que moi. Mais quand Louis par sa fuite eut levé le masque & prouvé que toute sa conduite depuis deux ans n'avait été qu'une longue & honteuse conspiration alors je vis et que le moment d'établir une république était arrivé & que c'était même désormais le seul moyen de conserver cette dernière liberté conquise par la révolution. J'écrivis pour réfuter les raisons alléguées tant en Angleterre qu'en France en faveur de la royauté. Je combattis surtout les préjugés qui la faisaient regarder comme nécessaire à la liberté d'un grand peuple. Ceux qui ont dit que mes idées républicaines ne convenaient qu'au ministère Anglais ou n'ont pas lu mon ouvrage, ou ont cru que personne ne le lisait. Il me valut la haine implacable des monarchistes & presque toutes les calomnies répétées aujourd'hui contre moi sont prises dans leurs libelles. Je n'ai vu la petition du Champ de Mars qu'au moment du rassemblement & j'en prévis les suites. L'opinion qu'il fallait un exemple de la Loi martiale pour ramener l'ordre n'était pas un secret & tout annonçait qu'on en cherchait une occasion.

Ma fille unique âgée d'un an manqua d'être victime de cette atrocité & cette circonstance augmentant encore mon indignation, je la montrai assez hautement pour m'attirer la haine de tout ce qui avait alors quelque pouvoir. Après avoir, heureusement pour très peu de temps, abattu l'esprit du peuple, on voulut

écarter ce qui pouvait le relever. On commença par défendre
l'ami & l'orateur du peuple, journaux décriés par leur
violence. Je vis dans cette manœuvre une atteinte directe à
la liberté de la presse. Je réclamai contre cet attentat de
manière à en démasquer les auteurs qui n'osent alors
suivre leur projet. Bientôt après je fus appelé à la
Legislature

80
L'innocence est destinée à tout perdre je prie la seconde mere d'écouter et
de me plaindre d'un pere innocent et malheureux. Je voudrais que ma fille
apprenne, entre les ouvrages de femmes, à dessiner, à peindre, à graver
assez bien pour gagner sa vie sans trop de peine et de dégoût. Je voudrais
qu'elle apprit à Lire et à parler l'Anglais. C'est de vous de la mere et
en cas de nécessité elle trouverait de l'appui en Angleterre chez milord
Stanhope ou milord Newar, et en Amérique chez Bache petit fils de
Franklin ou chez Jefferson. Je desire que si on consulte sur ce qui
l'intéresse les amis communs de ses parents qui ont pris part à son
malheur ils indiquent les Noblesses qu'elle peut attendre de sa
famille maternelle. elle en peut trouver une ^{de ses ouvrages} qui de monstres de ha
justice sera venue. Les conseils que j'ai écrits pour elle, Des lettres de sa
mere sur la simplicité serviront à son éducation morale. D'autres
fragments de la mere donneront sur de même objet des vues très utiles.
Je recommande de lui parler souvent de vous, d'entretenir le souvenir
qu'elle en conserve, de lui faire Lire, quand il en sera tenu, nos instructions
sans des originaux mêmes; qu'elle soit élevée dans l'amour de la Liberté,
de l'Égalité, dans les moeurs et vertus Républicaines; qu'on l'éloigne d'elle
tout sentiment de vengeance personnelle; qu'on lui apprenne à se défendre
de ceux que sa sensibilité pourrait lui inspirer; qu'on ne lui demande en non
nom, qu'on lui dise que si n'en ai jamais conçu aucun. Elle conserve
Sophie, je la prie d'apprendre à Elisa à connaître à aimer la seconde
mere; je prie celle-ci de lui parler de la tendresse de sa mere pour moi,
de ses vertus, et de son courage pendant tout le tour de cette longue
persécution. Jamais rien de vils sentiments pour la Généreuse amie à
qui son sort est destiné, en interrogeant son cœur, en le mettant à sa
place elle les connaît tout.



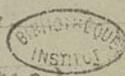
Sur l'ensemble

Le Comptable

Monsieur Mignard
Municipal
Cours

A Paris

Si ma fille est destinée à tout perdre, je prie sa Seconde
 mere d'écouter ces derniers Desirs d'un pere innocent et
 malheureux. Je voudrais que ma fille apprît, outre les
 ouvrages de femme, à Dessiner, à peindre, à Graver assez
 bien pour Gagner sa vie sans trop de peine et de
 Dégout. Je voudrais qu'elle apprît à Lire et à parler
 l'Anglais. C'était le voeu de sa mere, et, en cas de
 nécessité, elle trouverait de s'appuyer en Angleterre
 chez Milord Stanhope ou Milord Dear, et en Amérique
 chez Bache petit fils de Franklin ou chez Jefferson.
 Je desire que l'on consulte, sur ce qui l'intéresse, des
 amis communs de ses parens, qui ont pris part à nos
 malheurs. ils indiqueront des Ressources qu'elle peut
 attendre de sa famille maternelle. elle en peut trouver
 une dans mes ouvrages, quand le moment de la Justice
 sera venu. Les Conseils que j'ai écrits pour elle, par
 Lettres de sa mere sur la Sympathie serviront à son
 Education morale. D'autres fragmens de sa mere donneront
 sur le même objet, des vues très utiles. Je recommande
 de lui parler souvent de nous, d'entretenir le Souvenir
 qu'elle en conserve, de lui faire Lire, quand il en sera
 temps, nos instructions dans les originaux mêmes. qu'elle
 soit élevée dans l'amour de la Liberté, de l'Égalité,
 dans les moeurs et vertus Républicaines; qu'on éloigne
 d'elle tout Sentiment de vengeance personnelle; qu'on
 lui apprenne à se Défendre de ceux que sa Sensibilité
 pourrait lui inspirer; qu'on ne lui demande en mon
 nom; qu'on lui dise que je n'en ai jamais conçu aucun.



(x^{me} mère)

si elle conserve Sophie, je la prie d'apprendre à Elisa à
connaître, à aimer sa seconde mère. Je prie celle-ci de lui
parler de la tendresse de sa mère pour moi, et de son
courage pendant tout le temps de cette longue persécution.
Je ne dis rien de mes sentiments pour la généreuse amie
à qui son sort est destiné, en interrogeant son cœur, en
se mettant à ma place, elle des connaît tout. /

*Cet ouvrage de Condorcet a paru dans le
Mercure du samedi 26 d'embre 1812.*





Sondorcee à sa fille

(Ce livre a été imprimé à un petit nombre d'exemplaires sous ce titre :
 Cécile d'un père dévoué, et de sa mère, victime de la tyrannie révolutionnaire,
 à sa fille âgée de cinq ans.)

Mon enfant, si mes caresses, si mes soins ont pu, dans ta première enfance te consoler quelquefois; si ton cœur en a gardé le souvenir, puisent ces conseils dictés par ma tendresse, être reçus de ta sœur avec une douce confiance, et contribuer à ton bonheur.

1^o Dans quelque situation que tu sois, quand tu liras ces lignes que je trace loin de toi, indifférent à ma destinée, mais occupé de la tienne et de celle de ta mère, songe que rien ne t'en garantit la durée.

Prends l'habitude du travail, non seulement pour te suffire à toi-même sans un service étranger, mais pour que ce travail puisse pourvoir à tes besoins, sans que tu puisses être réduite à la pauvreté sans l'être à la dépendance.

Quand même cette ressource ne te deviendrait jamais nécessaire, elle te servira du moins à te préserver de la crainte, à soutenir ton courage, à te faire envisager d'un œil plus ferme les revers de fortune qui pourront te menacer.

Qu'il te vienne à l'esprit que tu puys absolument te passer de richesse; tu les estimeras moins; tu seras plus à l'abri des malheurs auxquels on s'expose pour en acquiescer, ou par la peur de les perdre.

Choisis un genre de travail où la main ne soit pas occupée seule, où l'esprit s'exerce sans trop de fatigue; un travail qui dédommage de ce qu'il coûte par le plaisir qu'il procure; sans cela le dégoût qu'il te causerais; si jamais il devenait nécessaire, te le rendrais presque aussi insupportable que la dépendance. Il ne t'en affranchirais que pour te

livre à l'ennui. Peut-être n'aurais-tu pas le courage d'embrasser
une ressource qui t'offrirait le malheur pour prix de l'indépendance.

2°. Pour les personnes dont un travail nécessaire ne remplit
pas tout le moment, dont l'esprit a quelque activité, le
besoin d'être réveillés par des sensations ou des idées nouvelles,
desiens un des plus impérieux. Si tu ne peux exister seule,
si tu as besoin des autres pour échapper à l'ennui, tu te
trouveras nécessairement soumise à leur goût, à leur
volonté, au hasard qui peut s'éloigner de toi ces moyens
de remplir le vide de ton temps, puisqu'ils ne dépendent
pas de toi-même.

Ils s'épuisent aisément, semblables aux joujoux de
ton enfance, qui perdent au bout de quelques jours
le pouvoir de t'amuser.

Bientôt à force d'en changer, et par l'habitude seule
de les voir se succéder, on n'en trouve ^{plus} que ainsi le charme
de la nouveauté, et cette nouveauté même cesse d'être un plaisir.

Rien n'est ^{donc} plus nécessaire à ton bonheur que de t'assurer
des moyens dépendans de toi seule, pour remplir le vide du
temps, écarter l'ennui, calmer tes inquiétudes, te distraire
d'un sentiment pénible.

Ces moyens, l'exercice des arts, le travail de l'esprit
peuvent seuls te les donner. Songe de bonne heure à en acquies
l'habitude.

Si tu n'as point porté les arts à un certain degré de
perfection, si ton esprit ne s'est point formé, étendu, fortifié
par des études méthodiques, tu compterais vain sur ces ressources.
La fatigue, le dégoût de ta propre médiocrité l'emporteraient
bientôt sur le plaisir.

Employe donc une partie de ta jeunesse à t'assurer pour
ta vie entière ce trésor précieux. Aie le courage de surmonter
les difficultés, les dégoûts momentanés, les petites répugnances

qui sont inévitable.

Le bonheur est un bien que nous vend la nature,

Il n'est pas ici bas de moissons sans culture.

On croit par que le talent, que la facilité, ces dons de la nature, qui tiennent plus peut-être à notre organisation première qu'à notre éducation, ou aux efforts de notre volonté, soient nécessaires pour arriver à ce moyen de bonheur.

Si ces dons te sont refusés, cherche dans tes occupations moins brillantes un but d'utilité qui les relève à tes yeux, donne le charme t'en débats l'insipidité.

Si ta main ne peut reproduire sur la toile ni la beauté ni les passions, tu pourras du moins rendre des insectes ou des fleurs avec l'exactitude rigoureuse d'un naturaliste.

Par quelque objet que ton goût t'ait porté, s'il t'a trompé sur ton talent, tu trouveras une semblable ressource.

Mais que la nature t'ait mal traité ou qu'elle t'ait favorisé, n'oublie point que tes devoirs pour l'un ou l'autre plaisir de l'occupation qui se renouvelle tous les jours, dont l'indépendance est le fruit; qui prévient de l'ennui, qui prévient ce dégoût vague de l'existence, cette humeur sans objet, tous ces malheurs d'une vie paisible et fortunée. Je ne te dirai point d'éviter que l'amour propre vienne y mêler ses plaisirs et ses chagrins; mais qu'il n'y domine point, que des jouissances ne soient pas à tes yeux le prix de tes efforts, que, que des peines ne te disputent point de les répéter, que les uns et les autres soient à tes yeux un tribut inévitable que la sagesse même doit payer à la faiblesse humaine.

2°. L'habitude de l'action de bonté, celle des affections tendres, est la source du bonheur, la plus pure et la plus inépuisable.

Elle produit un sentiment de paix, une sorte de volupté douce qui répand du charme sur toutes les occupations et même sur la simple existence.

Prends de bonne heure l'habitude de la bienfaisance, mais d'une bienfaisance éclairée par la raison, dirigée par la justice.

Ne donne point pour te débarrasser du spectacle de la misère ou de la douleur, mais pour te consoler par le plaisir de les avoir soulagés.

Ne te borne pas à donner de l'argent; sache aussi donner tes soins, ton temps, tes lumières et ces affections consolatrices souvent plus précieuses que des secours.

Alors ta bienfaisance ne sera plus bornée comme la fortune; elle en deviendra indépendante, elle sera pour toi une occupation comme une jouissance.

Apprends surtout à l'exercer avec cette délicatesse, avec ce respect pour le malheur qui double le bienfait et immobilise le bienfaiteur à ses propres yeux. N'oublie jamais que celui qui reçoit est par la nature l'égal de celui qui donne; que tout secours qui entraîne de la dépendance n'est plus un don, mais un marché, et que s'il humilie, il devient une injure.

Fais de tes sentiments des personnes que tu aimeras, mais surtout jouis de tes biens. Occupe-toi de leur bonheur, et le tien en sera la récompense. Cette espèce d'oubli de soi-même dans toutes les affections ^{augmente} leur douceur, et diminue les points de la sensibilité. Si l'on y mêle de la personnalité, on est trop souvent mécontent des autres. L'âme se dessèche, se flétrit, s'agripie même; on perd le plaisir d'aimer; celui même d'être aimé.

corrompu par l'inquiétude, par les douleurs secrètes que trop de facilité à se blesser reproduit sans cesse.

Ne te donne point à ces sentimens profonds qui pourrois t'attacher à un petit nombre d'individus. Laisse germer dans ton cœur de douces affections pour les personnes que les événemens, les habitudes de ta vie, tes goûts, tes occupations rapprocheront de toi.

Que celles qui t'auront engagé leur service, ou que tu emploieras, ayent part à ces sentimens de préférence qui tiennent le milieu entre l'amitié et cette ^{simple} surveillance par laquelle le maître te veut à lui à tout les états de notre aspect.

Ces sentimens relâssent et calmement l'âme que des affections trop vives fatiguent et troublent quelquefois. En défendant d'affections trop exclusives, ils préviennent des fautes et des ~~maux~~ où leur excès pourrait exposer. Le sort peut nous ravir nos amis, nos parents, ce que nous avons de plus cher. Nous pourrions être condamnés à leur souvenir, à gémir de leur indifférence ou de leur injustice. Nous ne pourrions les remplacer par d'autres objets, notre âme même s'y refuse. Alors ces distractions, en quelque sorte secondaires, si en remplissent pas la vide, mais empêchent d'en sentir toute l'honneur. Ils ne de dommage pas, ils ne consolent même pas; mais ils imoussent la pointe de la douleur, ils adoucent le regret, ils aident le temps à les changer en cette tristesse habituelle et paisible qui devient presque un plaisir pour le malade devenu inaccessible à des sentimens plus heureux.

Cette donc sensibilité qui peut être une source de

bonheur, a pour origine première ce sentiment naturel qui nous fait partager la douleur de tous être sensibles. Conserve donc ce sentiment dans toute sa pureté, dans toute sa force. Qu'il ne se borne point aux souffrances de l'homme; que ton humanité s'étende même sur les animaux. Ne rends point malheureux ceux qui t'appartiennent; ne dédaigne point de t'occuper de leur bien-être; ne sois pas insensible à leur naïve et sincère reconnaissance. Ne cause à aucun des douleurs inutiles, c'est une véritable injustice; c'est un outrage à la nature; donc elle nous punit par la dureté de ceux que l'habitude de cette cruauté ne peut manquer de produire. Le défaut de prévoyance des animaux est la seule excuse de cette loi barbare qui les condamne à se servir mutuellement de nourriture. Interprètes fidèles de la nature, n'allons pas au delà de ce que cette excuse peut nous permettre.

Je ne te donnerai point l'inutile précepte d'éviter les passions; de te défier d'une sensibilité trop vive; mais je te dirai d'être sincère avec toi-même; de ne point t'exagérer ta sensibilité, soit par vanité, soit pour flatter ton imagination, soit pour allumer celle d'un autre.

Crains le faux enthousiasme des passions; celui-là ne se domme jamais ni de leurs dangers ni de leurs malheurs. On peut n'être pas maître de ne pas écouter son cœur, mais on l'est toujours de ne pas l'écouter; et c'est le seul conseil utile et praticable que la raison puisse donner à la sensibilité.

6. Mon enfant, un des plus beaux moyens de bonheur est d'avoir su conserver l'estime de soi-même; de pouvoir regarder sa vie entière sans honte et sans remord, sans y voir une action vile, ni un tort ou un mal fait à autrui et qu'on n'ait pas réparé.

Rappelle-toi les impressions pénibles que des torts

légère, que de petites fautes t'ont fait éprouver; ce jugement est des sentiments douloureux qui suivent des fautes vraiment honteuses.

Conserve soigneusement cette estime précieuse de toi-même sans laquelle tu ne saurais entendre raconter les mauvaises actions sans rougir, les actions vertueuses dans ta seule humilité.

Alors un sentiment doux et pur s'étend sur toute l'existence; il répand un charme consolateur sur ces moments où l'âme, qu'aucune impression vive ne remplit, qu'aucune idée n'occupe, s'abandonne à une molle rêverie, et laisse les souvenirs du passé errer paisiblement devant elle.

Qu'alors, au milieu de tes pensées, tu les sentes s'adoucir par la mémoire d'une action glorieuse, par l'image d'un malheureux dont tu auras essuyé les larmes.

Mais ne laisse point souiller ce sentiment par l'orgueil, jouis de ta vie sans la comparer à celle d'autrui; dans que tu es bonne, sans examiner si les autres le sont autant que toi.

Qu'on achèterait trop cher ces tristes plaisirs de la vanité; ils flétriraient ces plaisirs plus purs que la nature a faits la récompense des bonnes actions.

Si tu n'as point de reproches à te faire, tu pourras être sincère avec les autres comme avec toi-même. N'ayant rien à cacher, tu ne craindras point d'être forcé, tantôt d'employer la ressource humiliante des mensonges, tantôt d'affecter dans des discours hypocrites, des sentiments et des principes qui condamnent ta propre conduite.

Qu'on ne combatte point cette impression habituelle d'une crainte honteuse, supplice des cœurs corrompus.

tu jouiras de cette noble sécurité, de ce sentiment de ta propre dignité, partage des amis qui pensent à eux tous leur mouvement comme toutes leurs actions.

Ne vois-tu si tu n'as pu éviter les reproches de ta conscience, ne t'abandonne pas au découragement; songe aux moyens de réparer ou d'expier tes fautes; fais que le souvenir ne puisse s'en présenter à toi qu'avec celui des actions qui les compensent, et qui en ont obtenu le pardon au jugement sévère de ta conscience.

Ne prends point l'habitude de la dissimulation, préfère plutôt le courage d'avouer tes torts. Le sentiment de ce courage te soutiendra au milieu de tes regrets ou de tes remords. Tu n'y ajouteras point le sentiment de peine de ta propre faiblesse et l'humiliation qui pourroit le succouper.

Les mauvaises actions sont moins fatales par elles-mêmes au bonheur et à la vertu, que par les vices dont elles font contracter l'habitude aux âmes faibles et corrompues.

Les remords d'une âme forte, franche et sensible inspirent les bonnes actions, les habitudes vertueuses qui doivent en adoucir l'amertume. Alors ils ne réveillent qu'entourés des consolations qui en élèvent la pointe; et l'on jouit de son repentir comme de ses vertus.

Sans doute les plaisirs d'une âme vigoureuse sont moins purs, sont moins doux que ceux de l'innocence; mais c'est alors le seul bonheur que nous puissions encore trouver dans notre conscience, et presque le seul auquel la faiblesse de notre nature et surtout les vices de nos institutions nous permettent d'atteindre.

C'est là, tous les humains ont besoin de clémence!

3o Si tu veux que la societe repande sur ton ame plus de plaisir ou de consolation que de chagrin ou d'amestement, sois indulgent, et previens-toi de la personnalite comme d'un poison qui en corrompt toutes les douceurs.

L'indulgence n'est pas cette facilité qui, née de l'indifférence ou de l'ébriété, ne pardonne tout que parce qu'elle n'apprenoit ou ne sent rien. J'entends cette indulgence fondée sur la justice, sur la raison, sur la connaissance de la propre faiblesse, sur cette disposition heureuse qui porte à plaindre l'homme plutôt qu'à le condamner.

Car si tu sauras faire servir à ton bonheur, cette foule d'êtres bons, mais faibles; sans défauts réels, mais sous qualité brillante; qui peuvent distraire s'ils ne peuvent occuper; qu'on rencontre avec plaisir et qu'on quitte sans peine; que l'on ne compte point dans l'ensemble des biens, mais qui peuvent en remplir quelque vide, en abriquer quelque moment.

Car si tu venais encore ces êtres devenus par leur talent ou par leur ame, de rapprocher de toi avec plus de confiance.

Plus ils sont en droit de croire qu'ils peuvent se passer d'indulgence, plus ils en éprouvent le besoin. Accoutumés à se juger avec sévérité, la douceur d'autrui les attire; et ils pardonnent d'autant moins le défaut d'indulgence, qu'indulgent eux-mêmes, ils sont portés à voir dans le caractère opposé, plus d'orgueil que de délicatesse, plus de prétention que de supériorité réelle, plus de dureté que de véritable vertu.

Ces desirs, tes intérêts les plus importants, tes sentimens les plus chers, ne te permettent pas toujours de n'avoir pour societe habituelle que ceux avec qui tu aurais choisi de vivre. Alors ce qui ne t'aurait rien coûté si plus

raisonnable et plus juste, tu auras pris l'heureuse
habitude de l'indulgence, et exigera de toi des sacrifices
journaliers et pénibles. Ce qui, avec cette habitude, n'est
qu'une légère contrainte, deviendrait sans elle un
véritable malheur.

Enfin elle est également utile, et quand les autres
ont besoin de nous, et quand nous-mêmes avons
besoin d'eux; elle rend plus facile et plus doux le bien
que nous pouvons leur faire; elle rend moins difficile
à obtenir et moins pénible à recevoir celui que nous
pouvons en attendre. Mais veux-tu prendre l'habitude
de l'indulgence? Avant de juger un autre avec sévérité,
avant de t'irriter contre ses défauts, de te révolter contre
ce qu'il vient de dire ou de faire, consulte la justice,
ne crains point de faire un retour sur tes propres
fautes; interroge ta raison, écoute surtout la bonté
naturelle que tu trouveras sans doute au fond de ton
cœur; car si tu ne l'y trouvais point, tous ces conseils
seraient inutiles; mon expérience et ma tendresse ne
pourraient rien pour ton bonheur.

La personnalité dont je voudrais te préserver n'est pas
cette disposition constante à nous occuper sans distraction,
sans relâche de nos intérêts personnels, à leur sacrifier les
intérêts, les droits, le bonheur des autres; ce egoïsme
est incompatible avec toute espèce de vertu et même de
sentiment honnête. Je serais trop malheureux si je
pouvais avoir besoin de t'en préserver.

Je parle de cette personnalité qui, dans les détails de
la vie, nous fait tout rapporter aux intérêts de notre
santé, de notre commodité, de nos goûts, de notre bien-
être; qui nous tient en quelque sorte toujours en présence
de nous-mêmes; qui se nourrit de petits sacrifices qu'elle

impose aux autres, sans en sentir l'injustice et presque sans le savoir; qui trouve naturel et juste tout ce qui lui convient, injuste et bizarre tout ce qui la blesse; qui cède au caprice, à la tyrannie si un autre en la ménageant beaucoup, s'occupe cependant un peu de lui-même.

Le défaut d'éloigner la bienveillance, afflige et refroidit l'amitié. On est mécontent des autres dans jamais l'abnégation d'any-mêmes ne peut être avec complétude. On est mécontent de soi, parce qu'une humeur vague et sans objet devient un sentiment constant et pénible dont on n'a plus la force de se débarrasser.

Si tu veux éviter ce malheur, fais que le sentiment de l'égalité et celui de la justice deviennent une habitude de ton ame. N'attends, n'exige jamais d'un autre qu'un peu au delà de ce que tu ferais pour eux. Si tu leur fais des sacrifices, apprécie-les d'après ce qu'ils te contiennent réellement, et non d'après l'idée que ce sont des sacrifices. Chercher en le dédommagement dans ta raison, qui t'en assure la réciprocité; dans ton ame, qui te dira que même tu n'en aurais pas besoin. Tu trouveras alors que dans ces détails de la société, il est plus doux, plus commodé, si j'ose le dire, de vivre pour autrui; et c'est alors que véritablement on vit pour soi.

Page 2, à l'avant dernière ligne, dans les exemplaires imprimés on trouve après ce trésor précieux: « La tendresse de ta mère, » la raison supérieure saura t'en rendre l'acquisition plus facile. Aye le courage de surmonter les difficultés, les ségénéités momentanées, la petite répugnance que celle ne pourra t'éviter.







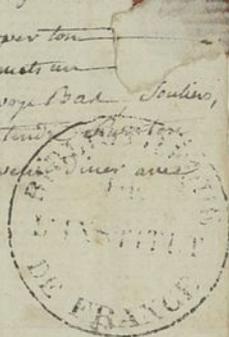
S'il jadis des destins, homme fier de ton être
 Centre dans le néant; ce n'est à te l'annexer.
 Sur ta fièle existence, en vain tu l'efforçis,
 Vivre dans le malheur, la crainte et les soucis:
 Voilà quel est ton sort; la mer est ton partage.
 De la nef fût subitement le déchargement.
 Le ciel pour t'opprimer, te donna le départ
 Si marcher le dégoût sur tes pas
 Et pour la main du tour, qui l'outrage sans cesse,
 Un motet arable par la triste Vieillesse,
 Du passé se taire un supplice nouveau,
 Trouve le calme actif dans la nuit du tombeau!





91.

Celle donc, je t'en conjure, de te considérer comme ne pouvant que nuire à la
qu'on t'aime, et excepté tes petits curages la porte de la fortune qui est même
probable, à l'époque où il paraît qu'on te rendra justice, comme un de ces coups
de sort qui ne sont point de véritables malheurs à mon âge quand on a quelques
talent et quelque raison, et à celui de votre petite pitié qu'elle sera élevée dans une
situation plus conforme à l'égalité, et prendra d'exemple des sages habitudes
d'occupation qu'elle aura pour négliger dans l'aisance. J'ai vu de Dombourg que j'ai
de pouvoir te rendre un peu de ce que tu m'as donné, et t'être utile jusqu'à
un point j'ai eu bien grand espoir que te arriveras paisiblement à ce moment.
on n'a aucune lettre contre toi, et de deux hommes qui te paraissent plus contraires,
Nepaisant, sachant de l'ambassade, que tu s'es misse, et quoique les biens-biens
arrêter comme n'y était pas, tu n'as pas, de moins ici, sur la destination, ce
qui prouve que c'est ton absence et non ta vie qu'on veut. Réviser donc à l'espérance
que soutient mon cœur, et m'a rendue un peu d'espoir depuis tes dernières
nouvelles. tu es ingrat de penser que cette miniature n'était pour toi. Je t'en
enverrai d'autres avoir qu'il faudra me revenir dans un mois ou plutôt quand
je t'en enverrai une autre. ainsi tu en auras toujours en de diverses, devant les
yeux. Je fais le portrait te ressemblant de sorte que je n'en manque pas. Tu me
renverras la colombe quand j'en enverrai autre chose. que ne puis je adoucir
de toute ma tendresse les idées douloureuses qui me semblent occuper ton
âme plus que jamais. Peis m'en avec un crayon que j'ai envoyé, et mets un
point après chaque mot comme moi pour garder mes yeux. Je t'envoie Badoulin,
pantalon et voudrais pouvoir t'embrasser tout le long de la petite tête de ton
absence, comme de près les gens qui s'en vont de ta prière de venir avec
elle. adieu, vis pour la Bonté. /



me enais

De Madame

Madame Vernet

rue des Sapeurs près de St Sulpice

Paris